



Nos ponts avec le passé
L'art de se couvrir *Page A 5*



À Nice, la piste d'un **attentat islamiste** se confirme *Page A 3*

www.ledouvoir.com

LE DEVOIR

VOL. CVII N° 159

LE DEVOIR, LE LUNDI 18 JUILLET 2016

1,30 \$ + TAXES = 1,50 \$

ÉTATS-UNIS

Les policiers pleurent trois autres morts

BORIS PROULX

Nouvelle semaine, nouvelles victimes policières. Des six agents atteints par les balles d'un tireur à Baton Rouge, en Louisiane, trois ont trouvé la mort et l'un était toujours en situation critique au moment d'écrire ces lignes.

CNN a révélé que l'un des agents tombés, Montrell Jackson, 32 ans, avait justement écrit sur sa page Facebook la difficulté d'être policier et noir. «*J'aime cette ville, mais je me demande si elle m'aime*», se questionnait le policier.

Le drame s'est déroulé en moins de 10 minutes, vers 8 h 40, heure locale (9 h 40 HE), dans le stationnement d'un centre commercial à proximité d'une artère où avaient lieu les manifestations en réaction à la mort d'Alton Sterling, homme noir de 37 ans tué par la police de Baton Rouge le 5 juillet.

En conférence de presse en milieu d'après-midi, dimanche, les différents corps de police ont confirmé que le tireur abattu était le seul suspect, et qu'aucun autre tireur n'était actif à Baton Rouge. Cela a mis fin à plus de cinq heures de confusion et de spéculations quant au nombre de ti-

VOIR PAGE A 8 : POLICIERS

PURGE, FUNÉRAILLES ET MANIFESTATIONS EN TURQUIE



EMILIO MORENATTI ASSOCIATED PRESS

Deux jours après la tentative de coup d'État, le régime Erdogan appelle le peuple à se mobiliser et entend faire payer le prix fort aux putschistes. Nos journalistes à Istanbul racontent un dimanche pas tout à fait comme les autres. *Nos textes en page B 1*

AIDE À MOURIR

Les patients devront attendre dix jours

Québec a modifié ses formulaires pour se conformer à la loi fédérale

AMÉLIE DAOUST-BOISVERT

Sauf exception, les patients qui souhaitent recevoir l'aide médicale à mourir devront dorénavant attendre dix jours entre leur demande et sa réalisation. Québec a discrètement modifié les conditions d'administration de l'aide médicale à mourir dans une directive interne envoyée aux établissements de santé mercredi dernier.

Dans une lettre envoyée aux dirigeants des établissements de santé du Québec le 13 juillet dernier, et dont *Le Devoir* a obtenu copie, le sous-ministre Michel Fontaine indique que des modifications étaient «*nécessaires*», «*pour éviter tout risque d'infraction au Code criminel*». Québec cherche ainsi à se conformer à la loi fédérale, adoptée le 17 juin.

Les formulaires d'aide médicale à mourir ont déjà été modifiés pour répondre à ces nouvelles exigences. Le sous-ministre Fontaine demande aux dirigeants des établissements de transmettre «*rapidement*» les nouvelles exigences aux équipes concernées.

Délai de dix jours

La modification la plus importante concerne le délai d'administration de l'aide médicale à mourir. En effet, comme le prévoit le projet de loi C14, qui a modifié le Code criminel à son adoption, «*un délai de dix jours francs*», «*excluant le jour de la demande*», devra s'écouler entre le moment de la demande et l'administration de l'aide médicale à mourir, indique le sous-ministre. La nouvelle directive aurait pour effet de rallonger les délais respectés jusqu'ici au Québec.

Ce délai pourra être raccourci si les deux

VOIR PAGE A 8 : DIX JOURS

AUJOURD'HUI



Sur la route S'inspirer de l'audace de San Francisco. La maison mère de plusieurs des mutations à venir compte bien tirer son épingle du jeu. *Page B 5*

Annonces... B 6 Météo..... B 2
Avis légaux. A 4 Motscroisés B 5
Décès..... B 6 Sports..... B 4
Grille télé... B 7 Sudoku..... B 5



MISES AUX POINTS

Sus au point d'exclamation!

Comment et pourquoi nous admirons le signe admiratif

L'espace de quelques semaines, *Le Devoir* troque le Point chaud pour la miniserie d'été Mises aux points, portant sur les signes de ponctuation. Aujourd'hui: grandeurs et misères du *punctum admiratiuum aut exclamatiuum*.

STÉPHANE BAILLARGEON

Ca suffit! Assez! Basta! Allez oust! *Enough is enough!* Des points d'exclamation, les élèves de l'elementary school du Royaume-Uni en mettent partout. Par-tout, tout le temps, que c'en serait *very shocking!*

Le ministère de l'Éducation a donc réagi à l'abusives invasion exclamative. Les correcteurs des examens nationaux ont reçu la consigne ferme et non équivoque cet hiver, avant la période des évaluations nationales.

«*Dans le cadre du test de grammaire, de ponctuation et d'orthographe anglaises, une phrase exclamative doit débiter soit par Quoi [what] soit par Comment [how]*», dit la règle du bureau des



DAVID GUTTENFELDER ASSOCIATED PRESS

En Corée du Nord, la propagande gouvernementale est souvent exclamative. Ci-dessus, un homme vérifie son vélo devant un panneau qui affiche un slogan.

VOIR PAGE A 8 : EXCLAMATION

ACTUALITÉS



AHMAD AL-RUBAYE AGENCE FRANCE-PRESSE

Le sort des Yézidis, une minorité ethnique kurde, préoccupe la députée conservatrice Michelle Rempel.

RÉFUGIÉS

Des fonctionnaires canadiens en mission en Irak cet automne

Les employés fédéraux tenteront de déterminer comment aider certaines personnes à venir s'installer au Canada

STEPHANIE LEVITZ
à Ottawa

Cet automne, des fonctionnaires du gouvernement fédéral devraient se rendre dans le nord de l'Irak pour tenter de déterminer comment amener des centaines de personnes de là-bas au Canada en tant que réfugiés.

Pour la première fois, des employés canadiens iront à Erbil, la capitale du Kurdistan irakien, précisément pour cette raison.

Les groupes de parrainage privé et le gouvernement essaient depuis des mois de trouver un moyen pour sortir les réfugiés de cette région, mais ils ont été limités par le manque de ressources canadiennes sur le terrain.

Le ministère de l'Immigration envoie une équipe alors que plusieurs intervenants font pression sur le gouvernement libéral pour qu'il poursuive ses efforts auprès des réfugiés dans la foulée du programme qui a permis d'accueillir 25 000 Syriens au pays en l'espace de seulement quelques mois.

Cette semaine, le Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration de la Chambre des communes accentuera cette pression. Les membres du comité participeront à une série de rencontres estivales afin d'aider tous les immigrants — pas seulement les réfugiés — qui fuient les conflits à arriver au Canada.

Bizarrerie administrative

Mis à part le parrainage privé, il y a peu de recours juridiques pour les gens qui voudraient fuir les conflits et immigrer au Canada en évoquant des motifs humanitaires — une bizarrerie autour de la définition de ce que sont les réfugiés et les personnes déplacées et de la politique de rétablissement datant de 1951, selon Borys Wrzesnewskyj, le député libéral qui préside le comité.

Un grand nombre de personnes ne correspond à ni l'une ni l'autre des catégories, a-t-il souligné.

« Nous ne pouvons pas rester là, serrer les poings nerveusement et nous dire que ça ne fonctionne pas », a-t-il lancé.

« Trouvons des moyens de fournir un cadre pour offrir un refuge à ces gens au Canada », a-t-il ajouté.

La coordonnatrice des réfugiés de la section canadienne anglophone d'Amnistie internationale, Gloria Nafziger, accueille favorablement cette évaluation, bien qu'elle se dise perplexe par rapport à celle-ci.

Seulement une minorité parmi une petite partie des réfugiés dans le monde qui ont besoin d'être réinstallés y arrive, a-t-elle soutenu.

« C'est bien que nous reconnaissions que plusieurs personnes déplacées dans leur pays sont dans des situations sembla-

bles aux réfugiés, mais elles ne peuvent pas pour plusieurs, plusieurs raisons franchir la frontière et bénéficier de protection », a-t-elle remarqué.

« Mais trouver une solution à cela ou examiner des solutions à cela lorsque nous n'avons pas pu trouver des solutions pour les réfugiés qui franchissent les frontières est déconcertant pour moi », a-t-elle indiqué.

Proposition conservatrice

Cette évaluation tient son origine d'une proposition de la députée conservatrice Michelle Rempel, qui souhaitait accélérer les efforts pour accueillir les Yézidis, une minorité ethnique kurde, dont le traitement

par le groupe armé État islamique a été qualifié de génocide par les Nations unies le mois dernier.

Certains Yézidis sont établis en Turquie, où des parrains privés se butent au processus lent d'approbation du gouvernement turc pour les permis de sortie. La tentative de coup d'État survenue vendredi devrait ralentir d'autant plus ce processus.

Mais la plupart de ces gens sont dans le nord de l'Irak et, puisqu'il s'agit de leur pays natal, les Nations unies ne les dirigeront pas vers le Canada pour qu'ils se réinstallent.

Les conservateurs jugent que la situation est si grave que les libéraux devraient demander directement à l'ONU de les sortir de là. L'équipe qui ira à Erbil à l'automne traitera seulement les demandes en cours.

Le gouvernement a, jusqu'à présent, refusé cette proposition. Les libéraux avaient également résisté à l'appel des conservateurs pour qualifier la situation de génocide, mais ils ont finalement décidé de le faire après que le rapport de l'ONU a été publié.

Ils ont également refusé d'étudier spécifiquement la situation des Yézidis, à la demande de M^{me} Rempel.

Les députés pourront entendre d'autres groupes, dont les Sikhs en Afghanistan, et en savoir davantage notamment sur la situation au Soudan du Sud, où la reprise des combats dans les dernières semaines suscite beaucoup d'inquiétudes.

Michelle Rempel estime que les libéraux ne veulent pas se concentrer sur les Yézidis parce que la politique des réfugiés sous l'ancien gouvernement conservateur était axée sur les minorités religieuses. Elle espère que les audiences de cette semaine pourront leur faire changer d'idée.

« Ce ne doit pas être la gauche contre la droite ou les bleus contre les rouges, ce sont des politiques complémentaires que le gouvernement boude parce que c'est quelque chose que nous avons fait », a-t-elle déploré.

La Presse canadienne

SALAIRE

Les gestionnaires du réseau de la santé veulent que Couillard intervienne

PATRICE BERGERON
à Québec

Après plus d'un an de flottement et d'incertitudes, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) ne sait toujours pas combien il paiera des milliers de cadres de son réseau, mais cette fois les gestionnaires « découragés » songent à en appeler au premier ministre Philippe Couillard, a appris La Presse canadienne.

Le MSSS a annoncé cette semaine à l'association qui les représente un autre report des échéanciers prévus à l'origine pour le reclassement de ces effectifs. Depuis la réforme du réseau mise en place par le projet de loi 10 du ministre Gaëtan Barrette en février 2015, pas moins de 4500 cadres ont changé de poste et leur tâche a été en général alourdie, mais ils ont conservé la même rémunération en attendant un reclassement officiel.

Dans une correspondance adressée à l'Association des gestionnaires des établissements de santé et des services sociaux (AGESSS) dont La Presse canadienne a obtenu copie, le sous-ministre adjoint responsable du dossier, Marco Thibault, a fait savoir que la définition des postes et la détermination des salaires attendront encore, « considérant les impacts des résultats sur différents dossiers ministériels et gouvernementaux et les nombreux changements qui ont toujours cours actuellement dans les organigrammes des établissements », peut-on lire.

« Il n'y a pas grand respect pour les gestionnaires là-dedans », a commenté le président de l'AGESSS, Yves Bolduc, dans une entrevue avec La Presse canadienne.

Échéanciers non respectés

Le plan de Gaëtan Barrette était de se débarrasser de plus de 1200 cadres du réseau par une réforme de structures, le projet de loi 10. Ainsi, 6000 postes de directeurs généraux, de cadres supérieurs et de cadres intermédiaires des secteurs cliniques ont été abolis et 4500 de ces gestionnaires ont été mutés dans des postes refondus, jumelant souvent un poste et demi ou deux postes.

À l'origine, le ministère devait transmettre le résultat des évaluations d'emploi en



JACQUES BOISSINOT LA PRESSE CANADIENNE

Sans réponse du ministre Gaëtan Barrette, l'AGESSS se tourne vers le premier ministre Couillard.

mars 2016 pour les postes d'encadrement supérieur (cliniques et administratifs) et les postes de cadre intermédiaire administratif, tandis que les résultats d'évaluation des emplois de cadre intermédiaire clinique étaient attendus à la fin de septembre.

Le ministère avait aussi indiqué de façon officieuse que des classes provisoires, tant pour les postes administratifs que cliniques, seraient connues en juin et les classes finales, à la fin septembre, a précisé l'AGESSS.

Toutefois, à la suite de la correspondance de cette semaine, « tous les échéanciers, déjà non respectés, sont balayés du revers de la main sans connaître les nouvelles dates », a résumé une autre porte-parole de l'AGESSS, Valérie Pépin.

En attendant, les gestionnaires n'ont aucun recours. Ils ne peuvent bien sûr faire la grève, ont du mal à négocier avec leurs vis-à-vis du ministère, et le ministre Gaëtan Barrette est resté sourd à leur demande de rencontre.

Lettre à Couillard

M. Bolduc songe maintenant à une lettre ouverte au premier ministre Philippe Couillard, lui-même ancien ministre de la Santé et médecin.

« Je vais interpeller le premier ministre, pour essayer de lui faire ouvrir les yeux. C'est

« Je vais interpeller le premier ministre, pour essayer de lui faire ouvrir les yeux »

Yves Bolduc, président de l'AGESSS

impossible, inhumain, ce qui se passe, et ces gestionnaires continuent à s'occuper de tout. [...] Il faut absolument que je réponde à ça », a-t-il dit.

Le président de l'AGESSS a affirmé que ses troupes sont « découragées » et « amères » au moment où plusieurs cadres partent en vacances, des vacances qui ne permettront pas de se ressourcer, selon lui, en raison de l'incertitude.

En effet, pour ceux qui ont obtenu un classement provisoire, la rémunération baisse. Par exemple, un gestionnaire a hérité des tâches d'un poste en plus de deux tiers des tâches d'un autre poste, mais son salaire annuel est passé de 81 000 \$ à 76 000 \$.

On ne sait pas encore sur quels critères seront évalués chaque poste, le nombre d'installations à gérer, le nombre d'employés, la formation nécessaire, etc.

Pendant ce temps, la rémunération du personnel syndiqué continue de progresser

et dépasse même celle de ses supérieurs hiérarchiques, grâce notamment à l'équité salariale ou aux primes de soins critiques.

Ainsi, des gestionnaires gagnent entre 3000 \$ et 10 000 \$ de moins que leurs subalternes, a constaté l'AGESSS.

Qui plus est, on leur laisse entendre qu'ils pourraient bien ne pas compter sur la « clause remorque », la hausse salariale de 5,25 % accordée aux syndiqués d'ici à 2018, mais traditionnellement versée à tous les salariés de l'État.

L'AGESSS compte 7000 membres actifs, en plus de 1000 retraités. Il y a environ 10 000 gestionnaires dans le réseau de la santé, selon les estimations de l'AGESSS. Avant le projet de loi 10, il y en avait environ 12 000. Le salaire annuel moyen des membres de l'AGESSS avoisine les 85 000 \$, incluant les cadres supérieurs.

La Presse canadienne



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

Salle de jeux à ciel ouvert

Les adeptes de jeux vidéo, de jeux de société et de jeux de cartes ont pu se rassembler pour leur « mondial », dont la 3^e édition a débuté ce week-end. Ce que les organisateurs qualifient de « plus grande salle de jeux gratuite au Québec » a été installé dans le Quartier des spectacles, où le boulevard de Maisonneuve se transforme en foire ludique à ciel ouvert. Le public était au rendez-vous, dimanche après-midi, particulièrement autour du clou de l'événement: un terrain de « baby-foot » grandeur nature, où les humains agrippés à des barres horizontales remplacent les joueurs miniatures. Le Mondial des jeux Loto-Québec se poursuit jusqu'au 30 juillet.

ATTENTAT DE NICE

Le leurre de la surveillance

FABIEN DEGLISE



S'il fallait une nouvelle preuve, la voici : l'attentat odieux perpétré au camion lors des festivités du 14 juillet à Nice n'a pas pu être évité, même s'il s'est joué dans la ville la plus vidéosurveillée de France. Depuis 2010, en effet, sous la houlette de l'ex-maire de l'endroit, Christian Estrosi, un conservateur proche de Sarkozy et chantre comme lui du discours hypersécuritaire, 1250 caméras y ont été installées, transformant le quotidien des 340 000 Niçois en véritable *Truman Show* (vous savez, le film). Un excès de surveillance cultivé au nom d'une sécurité et qui aujourd'hui, encore plus qu'hier, ne s'avère rien de plus qu'un triste leurre.

Surveiller sans relâche, au mépris du respect de la vie privée, pour plus de sécurité : le discours ultrasécuritaire a aussi été percuté par un poids lourd jeudi soir dans le sud huppé de la France, où, malgré la présence d'une caméra pour 277 habitants, un homme a réussi à déjouer le regard des 70 fonctionnaires du Centre de supervision urbain (CSU) de Nice — nom donné au service de vidéosurveillance —, approcher le périmètre fermé de la promenade des Anglais, puis accélérer pour emporter dans la mort plus de 80 innocents, dont plusieurs enfants, et en placer une cinquantaine d'autres à la lisière de la vie.

En matière de tromperies nourries par la politique de la peur, Nice ne manquait d'ailleurs pas d'illustrations affligeantes : ville française avec le plus gros parc de caméras en milieu urbain, le plus gros effectif de policiers municipaux, une milice citoyenne formée de 520 personnes à la « moralité vérifiée », elle n'en demeure pas moins au 401^e rang des 408 métropoles de France pour les crimes contre la propriété et contre la personne. Et désormais au premier rang des villes de France ayant subi une attaque de civils au camion.

Une promesse non tenue

Le paradoxe en amène un autre : les atteintes portées aux libertés individuelles par la surveillance de masse reposent bel et bien sur une promesse de sécurité, de protection, de défense du confort des masses, qui, malgré la conviction des politiques portées comme des dogmes par une frange grandissante de populistes, est loin de se réaliser. Nice jeudi. Orlando avant. L'aéroport d'Istanbul, Bruxelles, Paris également, tout comme le quintuple assassinat de policiers à Dallas début juillet — et maintenant la fusillade mortelle de Baton Rouge —, ou les attaques contre des militaires à Saint-Jean-sur-Richelieu ou Ottawa en 2014. Chaque fois, les programmes de surveillance posés par les gouvernements comme gage de sécurité, autant dans les univers numériques que dans les rues par des caméras, n'ont pas réussi à anticiper l'horreur et à en changer la sinistre trajectoire.

Tout au plus, leur défaillance vient surtout nourrir la bête. Au lendemain de l'attentat de Nice, le parti conservateur français, Les Républicains, a réclamé une modification de la loi pour autoriser la reconnaissance faciale automatique par vidéosurveillance. Ainsi, en passant devant une caméra, le citoyen dévoilerait plus qu'un visage : il livrerait aussi aux autorités un pedigree, une adresse, un numéro de téléphone, une date de naissance... Une autre intrusion dans l'intimité des citoyens qui, on s'en doute, face à l'ingéniosité du désespéré, ne peut être encore une fois rien de plus qu'un autre leurre.

Liberté menacée

S'il y a une chose sur laquelle la surveillance de masse ne ment pas, c'est finalement les dérives liberticides et l'érosion des fondements de la démocratie qu'elle apporte. On se souviendra qu'en 2013, dans la foulée des révélations d'Edward Snowden, ex-analyste des services secrets américains, sur la surveillance institutionnalisée des communications numériques des citoyens des États-Unis et d'ailleurs, plus de 500 intellectuels, dont 5 Prix Nobel, ont signé une pétition pour rappeler qu'une « société sous surveillance n'est plus une démocratie » et « qu'une personne sous surveillance n'est plus libre ». Selon eux, surveillé, l'humain s'autocensure, il perd sa créativité, il est craintif et soumis. Il laisse également sa pensée s'homogénéiser, il craint les idées minoritaires, il se perd dans des cadres moraux de plus en plus étriés, à en croire une récente étude de la Wayne State University sur les environnements surveillés et leur capacité à cultiver et à rétrécir les consensus. La surveillance de masse n'est pas une source de sécurité, mais plutôt de conformisme, de lissage, d'éradication des aspirations...

Dans les heures qui ont suivi le drame de Nice, un témoin a parlé d'une sombre « configuration de l'horreur », pour résumer l'attaque et ses conséquences. Étrangement, il aurait très bien pu le faire pour évoquer cette surveillance passive à la sauce niçoise qui, couplée à la montée des populismes, à la peur induite par le terrorisme et au rétrécissement du spectre des idées, des perspectives et des points de vue que tout cela induit, est en train de configurer un avenir obscur dans lequel entrer est tout sauf réjouissant. Autant à pied, en voiture qu'en camion.

chroniquefd@ledevoir.com
Sur Twitter : @FabienDeglise

La piste du terrorisme islamiste se confirme

L'enquête révèle que Mohamed Lahouaiej Bouhlel a soigneusement planifié l'attaque

CHRISTIAN RIOUX

La piste d'un attentat terroriste islamiste ne semble plus faire de doute en France alors que l'enquête sur le massacre survenu à Nice le 14 juillet et revendiqué par le groupe État islamique (EI) avance rapidement. Pendant que le débat politique s'intensifie sur les mesures de sécurité à prendre, le carnage qui a fauché 84 vies sur la promenade des Anglais apparaît de plus en plus comme un geste terroriste mûrement réfléchi et exécuté.

Plus l'enquête avance, plus les informations recueillies par la police laissent penser que Mohamed Lahouaiej Bouhlel, que l'on pouvait d'abord juger comme un simple déséquilibré, et qui n'avait pas été repéré par les services de renseignement, apparaît comme un terroriste relativement classique, même s'il s'était « radicalisé très rapidement », a déclaré le ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve.

Les 200 enquêteurs qui travaillent sur l'enquête ont découvert qu'avant de foncer dans la foule l'homme avait envoyé un texto dans lequel il se félicitait de s'être procuré un pistolet 7,65 mm et réclamait d'autres armes (« Amène plus d'armes, amènes-en 5 »). Dans son ordinateur, on a aussi découvert que cet homme particulièrement violent avec les femmes et qui ne respectait pas le Ramadan consultait des sites islamistes violents mettant en scène des décapitations. Selon une voisine citée par le *Journal du Dimanche*, il venait de renoncer à l'alcool.

Un attentat planifié

Les policiers recherchent tout particulièrement les destinataires des textos de Mohamed Lahouaiej Bouhlel. Parmi les sept personnes mises en garde à vue depuis le début de l'enquête, un couple d'Albanais est soupçonné d'avoir procuré au tueur l'arme de poing qu'il a utilisée. Ces deux personnes seraient connues pour des faits relatifs à la traite d'êtres humains. Selon *Le Monde*, le téléphone du tueur aurait révélé des noms « intéressants ». Le quotidien cite aussi une source évoquant des relations communes avec Omar Diaby, une figure du djihadisme niçois proche du Front al-Nosra, la branche syrienne d'al-Qaïda concurrente du groupe EI. Les inspecteurs tentent aussi de retrouver les destinataires des photos que le

« Tout ce qui aurait dû être fait depuis dix-huit mois ne l'a pas été »

Nicolas Sarkozy, président des Républicains

tueur a lui-même prises au volant de son camion peu avant l'attentat.

Chose certaine, le crime a été minutieusement planifié. Le terroriste avait réservé le poids lourd à Saint-Laurent-du-Var dix jours plus tôt. Selon l'AFP, il avait repéré les lieux les 12 et 13 juillet avec son camion, ce qui l'a aidé à pénétrer sur la promenade des Anglais en contournant les voitures de police bloquant l'avenue et à poursuivre sa course sur le trottoir sur deux kilomètres de long. Le 14 juillet, il avait même fait des selfies avec des soldats.

Depuis une semaine, Lahouaiej Bouhlel avait vidé son compte en banque et vendu sa voiture. Selon son frère Jaber, interviewé par le *Daily Mail* de Londres, il aurait fait parvenir une somme de 100 000 euros à sa famille il y a quelques jours. L'information a cependant été démentie par *Nice Matin*.

ATTENTAT DE NICE

La revendication de l'attentat et « la radicalisation rapide du tueur viennent confirmer le caractère islamiste de cette attaque, a indiqué Manuel Valls. *Daech* [acronyme arabe du groupe EI] fournit à des [...] déséquilibrés un kit idéologique donnant sens à leurs actes. [...] C'est sans doute le cas de l'attentat de Nice ».

Selon l'expert David Thomson, interviewé par l'AFP, le groupe EI n'est « pas forcément commanditaire » des attentats qu'il revendique, mais il n'a « jamais » revendiqué une attaque à tort.

La confiance en Hollande chute

Les mesures du gouvernement français, qui proposera demain à l'Assemblée nationale de prolonger l'état d'urgence, ne convainquent pas une majorité de Français. Selon un sondage Ifop publié ce lundi par *Le Figaro*, 67% des Français ne font pas confiance au gouvernement pour combattre le terrorisme. L'embellie qu'avait connue la cote du président après les

attentats de *Charlie Hebdo* et du 13 novembre risque de ne pas se reproduire cette fois.

Après l'ancien premier ministre Alain Juppé, candidat à la primaire de la droite, ce fut au tour de l'ancien président Nicolas Sarkozy de critiquer sévèrement le gouvernement. Dimanche sur TF1, le président des Républicains a déclaré que « tout ce qui aurait dû être fait depuis dix-huit mois ne l'a pas été ». Selon lui, les 11 400 personnes fichées comme islamistes par les services de renseignement devraient être évaluées et les plus dangereux munis de bracelets électroniques, assignés à résidence ou regroupés dans des centres de détention. Il propose de plus la « fermeture des lieux de culte dont nous ne voulons pas sur notre territoire ». De son côté, la présidente du Front national, Marine Le Pen, a appelé à « employer tous les moyens légitimes » de la Constitution et de la législation pour « désarmer et éradiquer l'islamisme radical ».

Depuis quelques jours, de nombreux experts et plusieurs élus s'interrogent sur l'utilité de l'état d'urgence et de la présence des militaires dans tous les lieux critiques. D'autres remettent en question les rassemblements qui n'ont cessé de se multiplier en France ces derniers mois à cause des manifestations syndicales et de l'Euro.

« Nommer le mal »

Sur BFM TV, l'expert en renseignement Pierre Conesa, ancien haut fonctionnaire du ministère de la Défense, a réclamé « plus de renseignements humains » et « moins de renseignements techniques ». Mais pour l'essayiste Thibault de Montbrial, interviewé par *Le Figaro*, « il faut au préalable réussir à nommer le mal qui nous frappe : l'islamisme radical. Et prendre conscience de ce que notre problème n'est pas en Syrie et en Irak, mais bien sur notre territoire, où des milliers d'islamistes sont en capacité de passer à l'action, eux-mêmes soutenus par un second cercle de plusieurs dizaines de milliers de sympathisants ».

A Nice, 18 blessés sont toujours entre la vie et la mort. Pour la troisième fois depuis 18 mois, une minute de silence se tiendra lundi midi dans toute la France.

Le Devoir

Lire aussi • Le camion de Nice. Une chronique de Jean-Claude Leclerc. Page B 6



Sur la promenade des Anglais, des marcheurs circulent près des fleurs déposées au sol pour honorer la mémoire des victimes de l'attentat.

« Nous ne vous oublierons jamais »

Plusieurs rassemblements ont été organisés dimanche pour rendre hommage aux victimes

Nice — Plusieurs centaines de personnes ont rendu hommage dimanche aux victimes de l'attentat de Nice, lors de rassemblements silencieux ou dans des édifices religieux en France.

« Je penserai à vous le reste de mes jours, Chantal » : au milieu des poussettes et des landaus, la promenade des Anglais, où s'est déroulé le carnage jeudi soir à l'issue d'un feu d'artifice, est devenue un lieu de recueillement trois jours après l'attaque au camion qui a fait 84 morts.

Des milliers de fleurs, peluches, petits mots de condoléances et bougies s'entassaient pêle-mêle à un carrefour. « Pourquoi nous ? », « Nous ne vous oublierons jamais », peut-on lire sur des notes déposées entre les bouquets.

« On montre ainsi qu'il y a un minimum d'unité malgré cet acharnement », commente

Éric Lemaitre, 49 ans, la voix étranglée par l'émotion, venu avec sa femme et son bébé déposer des roses et un hochet.

Un petit groupe de militants d'une association musulmane est aussi venu se recueillir et déposer une grande pancarte : « *Amour pour tous, haine pour personne* », écrit en français et en arabe. « On espère que les gens ne feront pas d'amalgame », souffle Abdelrani Belarbi, 38 ans, originaire de la région parisienne. « Le détraqué », quand il a tué, « n'a pas fait de détail entre musulmans, athées ou catholiques », alors « c'est en s'unissant qu'on avancera », espère-t-il.

Rassemblements et commémorations

Ailleurs en France et outre-mer, plusieurs hommages étaient aussi signalés.

À Saint-Denis de La Réunion, dans l'océan Indien, environ 200 personnes se sont retrouvées sur la place des Droits de l'Homme à l'appel d'un groupe de dialogue interreligieux. Dans le nord de la France, à Cambrai, environ 300 personnes se sont rassemblées, tandis qu'à Roncq, une réunion d'habitants s'est effectuée sous une affiche « *Pray for Nice* ».

Dans le sud-ouest, à Périgueux, 84 bougies ont été allumées dans la cathédrale en hommage aux victimes. Dans le sud, une minute de silence a été observée lors d'une commémoration des victimes des crimes racistes et antisémites, au Camp des Milles, près d'Aix-en-Provence.

Agence France-Presse

ACTUALITÉS

Nouvelle patrouille animalière à Montréal dès lundi

La Ville veut s'assurer que les propriétaires de chiens respectent les règles concernant le port de la laisse et le permis animalier

À Montréal, les propriétaires de chien auront tout avantage à marcher dans le droit chemin à compter de lundi.

À partir de ce moment, une patrouille supplémentaire fera son apparition dans la métropole québécoise pour avoir un œil ouvert sur eux. Son objectif sera surtout de s'assurer que la réglementation relative au port de la laisse et au permis animalier est bel et bien respectée.

Tout propriétaire d'un chien qui laissera son compagnon à quatre pattes se promener libre-

ment pourra recevoir un constat d'infraction. Des amendes pourront aussi être remises à ceux qui ne se seront pas procuré un permis animalier.

La vice-présidente du comité exécutif de la Ville de Montréal, Anie Samson, estime qu'il est particulièrement nécessaire de serrer la vis aux gens qui refusent de se procurer des médailles pour leurs bêtes.

Elle soutient qu'il y a entre 145 000 et 150 000 chiens dans la métropole. Or, un peu moins de 14 % d'entre eux ont

des médailles attestant qu'ils ont été dûment enregistrés, et ce, même si c'est obligatoire.

Selon M^{me} Samson, c'est une véritable aberration. « Je pense que si vous aimez votre animal, la première chose à faire, c'est de lui donner son permis pour qu'on puisse le retrouver si jamais vous le perdez », souligne-t-elle.

Elle précise qu'il ne s'agit pas d'une dépense exorbitante. « D'un arrondissement à l'autre, ça coûte entre 25 et 50 \$. [Par contre], se faire prendre sans permis animalier entraîne une

amende de 250 \$ »

Anie Samson, qui est aussi responsable de la sécurité publique et des services aux citoyens, sert un petit rappel aux propriétaires de chiens. « Les gens disent souvent "avoir un animal, c'est un droit". Or, ce n'est pas le cas. C'est une responsabilité », conclut-elle.

Manifestation pro-pitbulls

Des centaines de Montréalais et leurs compagnons à quatre pattes sont par ailleurs

descendus dans la rue, samedi après-midi, pour dénoncer l'interdiction des pitbulls dans certaines villes et d'autres mesures jugées discriminatoires envers certains chiens.

L'événement s'inscrivait dans le cadre d'une journée mondiale d'action contre les lois et règlements ciblant certaines races canines. Des événements similaires étaient prévus dans d'autres villes canadiennes et ailleurs dans le monde.

À Montréal, des centaines de personnes se sont rassemblées

au parc du Pélican, dans le quartier Rosemont, et ont marché sur l'avenue Papineau jusqu'au parc La Fontaine, dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal.

L'organisatrice de la marche, Dana Hyde, a rappelé que le rassemblement de cette année a une signification particulière parce que le maire Denis Coderre a annoncé son intention de bannir les pitbulls et d'autres types de chiens jugés dangereux à partir de septembre.

La Presse canadienne

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

Avis public

Montréal

Direction générale adjointe – Services institutionnels
Service de l'approvisionnement

Appel d'offres : 16-15454

A53 - Fourniture et l'installation d'une serre urbaine bioclimatique sur le toit du nouvel agrandissement du chalet du Parc de la Vérendrye

L'ouverture des soumissions prévue pour le 10 août 2016 est reportée au 15 août 2016 à 14 h dans les locaux du Service du greffe de l'Hôtel de ville.

Montréal, le 18 juillet 2016
Le greffier de la Ville
M^{re} Yves Saindon

Appel d'offres public

Montréal

ADDENDA

Appel d'offres 2016-025 :
Services professionnels dans le cadre du projet de réaménagement du CRC Saint-Donat dans les locaux du centre commercial Domaine.

Veuillez prendre note que l'appel d'offres est annulé.

DONNÉ À MONTRÉAL, CE 18^e JOUR DE JUILLET 2016.
Le secrétaire d'arrondissement,
Monsieur Magella Rioux

Appel d'offres

Montréal

Direction générale adjointe – Services institutionnels
Service de l'approvisionnement

Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 14 h à la date ci-dessous, au Service du greffe de la Ville de Montréal à l'attention du greffier, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134, Montréal (Québec) H2Y 1C6 pour :

Catégorie : Biens et services

Appel d'offres : 16-14954

Descriptif : Acquisition de dispositifs radiofréquence (RF), antennes banalisées (AM/FM), câbles et coupleurs

Date d'ouverture : 10 août 2016

Dépôt de garantie : Aucun

Appel d'offres : 16-15371

Descriptif : Fourniture sur demande d'ordinateurs de table, portatifs, semi-robustes et robustes, de tablettes électroniques, des moniteurs et autres équipements

Date d'ouverture : 29 août 2016

Dépôt de garantie : Aucun

Renseignements : Bernard Boucher, agent d'approvisionnement : 514 872-3573

Appel d'offres : 16-15477

Descriptif : Service de déneigement des chaussées et des trottoirs, par secteur, pour deux (2) arrondissements

Date d'ouverture : 29 août 2016

Dépôt de garantie : 40000 \$, Cautionnement et/ou chèque visé

Renseignements : Simona Radulescu Tomescu, agente d'approvisionnement : 514 872-0486

Catégorie : Services professionnels

Appel d'offres : 16-15421

Descriptif : Services professionnels d'une firme d'ingénierie pour des ressources spécialisées en web/mobile

Date d'ouverture : 22 août 2016

Dépôt de garantie : Aucun

Appel d'offres : 16-15470

Descriptif : Services professionnels pour l'analyse de paramètres hydrologiques pour l'aménagement d'un bain portuaire dans le Vieux-Port de Montréal

Date d'ouverture : 10 août 2016

Dépôt de garantie : Aucun

Renseignements : Éliisa Rodriguez, agente d'approvisionnement : 514 872-5506

Documents : Les documents relatifs à ces appels d'offres seront disponibles à compter du 18 juillet 2016

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux du Service du greffe à l'Hôtel de ville, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Montréal, 18 juillet 2016
Le greffier de la Ville
M^{re} Yves Saindon

AVIS D'APPEL D'INTÉRÊT

Montréal

Direction générale adjointe – Services institutionnels
Service de l'approvisionnement

Demande d'information sur les services de développement d'applications mobiles, de développement de services web et de gestion de plate-forme de services transactionnels

Avis d'appel d'intérêt 16-00009

Date d'ouverture : 10 août 2016

Renseignements : Éliisa Rodriguez, agente d'approvisionnement : 514 872-5506

Documents : Les documents relatifs à cet appel d'appel d'intérêt seront disponibles à compter du 18 juillet 2016

Les personnes et les entreprises intéressées par cet appel d'intérêt peuvent se procurer les documents en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

Les réponses doivent être placées dans une enveloppe cachetée et reçues, avant 11 h 30 à la date ci-haut mentionnée au Service de l'approvisionnement de la Ville de Montréal à l'attention d'Éliisa Rodriguez au 9515, rue Saint-Hubert, Montréal (Québec) H2M 1Z4

Montréal, 18 juillet 2016
Le greffier de la Ville
M^{re} Yves Saindon

Appel d'offres

Saint-Laurent

Montréal

REPORT DE DATE D'OUVERTURE

16-011 - Travaux de réaménagement de la partie amont du ruisseau Bertrand

16-023 - Services professionnels d'un laboratoire de sols pour le contrôle qualitatif des matériaux dans le cadre des travaux de réaménagement de la partie amont du ruisseau Bertrand

Veuillez prendre note que la date d'ouverture des soumissions 16-011 et 16-023 est reportée au mercredi, 10 août 2016, à 11 heures.

La secrétaire du Conseil d'arrondissement, Isabelle Bastien, avocate

Le 18 juillet 2016

Appel d'offres

Montréal

Service des infrastructures, de la voirie et des transports

Direction des infrastructures

Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 14 h à la date ci-dessous, au Service du greffe de la Ville de Montréal à l'attention du greffier, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134, Montréal (Québec) H2Y 1C6 pour :

Catégorie : Travaux

Appel d'offres : 221302

Descriptif : Travaux complémentaires de pavage et revêtement pour les chemins de détournement du projet Turcot.

Date d'ouverture : 17 août 2016

Dépôt de garantie : 10 % du montant soumissionné (cautionnement)

Renseignements : Pour de plus amples renseignements, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse suivante : appelsdoffres.infos.dtp@ville.montreal.qc.ca

Documents : Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 18 juillet 2016

Appel d'offres : 329408

Descriptif : Travaux de réhabilitation de conduites d'égout par chemisage sur diverses rues de la Ville de Montréal.

Date d'ouverture : 17 août 2016

Dépôt de garantie : 10 % du montant soumissionné (cautionnement)

Renseignements : Pour de plus amples renseignements, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse suivante : appelsdoffres.infos.dtp@ville.montreal.qc.ca

Documents : Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 18 juillet 2016

Les personnes et les entreprises intéressées par ces contrats peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux du Service du greffe à l'Hôtel de ville, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Montréal, 18 juillet 2016
Le greffier de la Ville
M^{re} Yves Saindon

Canada
Province de Québec
District de MONTRÉAL
Localité MONTRÉAL

COUR DU QUÉBEC
Chambre civile
Division des petites créances
1 NOTRE-DAME EST
MONTRÉAL (QC) H2Y 1B6
Téléphone : 514-393-2304

AVIS PUBLIC DE NOTIFICATION
(articles 136 et 137 C.p.c.)

SECTION I – AVIS
Avis est donné :

nom et dernière adresse connue	numéro de dossier
Nazar Lilo Mohamad : 100 du Golf # 417, La Prairie, Qc., J5R 0G9	500-32-152035-160
La Fiducie Marnia : 1250 René Lévesque, Montréal, Qc., H3B 4W8	500-32-149267-157
Les Divans Italia Inc. : Divani Italia : 2000-1 Westmount Square, Westmount, Qc., H3Z 2P9	500-32-148679-154

de vous présenter au greffe de la Cour du Québec, Division des petites créances, du district de Montréal situé au 1 Notre-Dame Est # 1.04, Montréal, Qc. H2Y 1B6, dans les 30 jours afin de recevoir la demande introductive d'instance en recouvrement d'une petite créance qui y a été laissée à votre attention.

Vous devez répondre à cette demande dans le délai indiqué dans l'avis d'assignation qui l'accompagne, sans quoi un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous et vous pourriez devoir payer les frais de justice.

SECTION II – INFORMATIONS RELATIVES À LA PUBLICATION

Le présent avis est publié aux termes d'une ordonnance rendue le 15 juillet 2016 par le greffier dans les dossiers portant les numéros ci-haut mentionnés.

Il ne sera pas publié à nouveau, à moins que les circonstances ne l'exigent.

SECTION III – INFORMATIONS FINALES

Montréal, le 15 juillet 2016
Mariana Albastrou
Greffière de la Cour du Québec

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES • HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi: Réservations avant 12 h 00 le vendredi

Publications du mardi: Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Tél.: 514-985-3344 Fax: 514-985-3340 Courriel : avisdev@ledevoir.com

Sur Internet : www.ledevoir.com/services-et-annonces/avis-publics
www.ledevoir.com/services-et-annonces/appels-d-offres

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE LONGUEUIL

COUR DU QUÉBEC
(Division des petites créances)

AVIS PUBLIC DE NOTIFICATION
(Articles 136 et 137 C.p.c.)

Avis est donné aux défendeurs ci-dessous mentionnés de vous présenter au greffe de la Cour du Québec, Division des petites créances, du district de Longueuil situé au 1111 Jacques-Cartier Est, local RC-27, Longueuil, Québec, J4M 2J6, et ce, dans les 30 ou autre nombre de jours indiqué dans l'ordonnance afin de recevoir la demande introductive d'instance en recouvrement d'une petite créance qui y a été laissée à votre attention.

Vous devez répondre à cette demande dans le délai indiqué dans l'avis des options qui l'accompagne, sans quoi un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous et vous pourriez devoir payer les frais de justice.

Défendeurs	Dernière adresse connue	No dossiers	Demandeurs
CUSSION DIOLORES	5232 DE KENSINGTON, LONGUEUIL	505-32-03538-160	MATHARIC PVM INC
PANCHBHAYA JOBAL	5161 AVE.ÉLIOT, LAVAL	505-32-03549-166	BERRY LUCIEN
VISION ALLIANCE INC	350-3755E BOUL. MATTE, BROSSARD	505-32-03553-166	EL-HACHEM ALJISSA
BELLEFONTAINE LEONARD	805 BOUL. TASCHEUREAU, LONGUEUIL	505-32-03556-167	ROY PIERRE-OLIVIER & AL.
COMTOIS MELANIE	4989 ST-LAURENT, STE-CATHERINE	505-32-03585-166	GARDERIE LES MINIS-TOUCHE-A-TOUT...
BOUCHARD ELIZABETH	7 BOVIN, CHATEAUGUAY	505-32-03586-164	GARDERIE LES MINIS-TOUCHE-A-TOUT...

Le présent avis est publié aux termes d'une ordonnance rendue le 15 juillet 2016 par le greffier Philippe Dupont.

Il ne sera pas publié à nouveau, à moins que les circonstances ne l'exigent.

À Longueuil, le 15 juillet 2016
Philippe Dupont, g.a.c.q.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE LONGUEUIL

COUR DU QUÉBEC
(Division des petites créances)

AVIS PUBLIC DE NOTIFICATION
(Articles 136 et 137 C.p.c.)

SECTION I – AVIS

Avis est donné à CEDRIC BLOUIN, 6810 CLAUDEL BROSSARD de vous présenter au 1111 Jacques-Cartier Est à Longueuil en salle 1.31, le 13 septembre 2016 à 8:45, afin de faire valoir vos motifs de contestation lors de l'audition du dossier 505-32-033666-158.

SECTION II – INFORMATIONS RELATIVES À LA PUBLICATION

Le présent avis est publié aux termes d'une ordonnance rendue le 15 juillet 2016 par Philippe Dupont, greffier-adjoint de la Cour du Québec dans le dossier 505-32-033666-158.

Il ne sera pas publié de nouveau à moins que les circonstances ne l'exigent

SECTION III – INFORMATIONS FINALES

À Longueuil, le 15 juillet 2016
Philippe Dupont, greffier-adjoint de la Cour du Québec.

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Prenez avis que ROBERT BRUCE MACKENZIE, en son vivant domicilié au 3435, rue Drummond, app. 65, Montréal, Québec H3G 1X8, est décédé à Montréal le 2 mars 2016. Un inventaire de ses biens a été dressé conformément à la loi et peut être consulté par les intéressés, à Agnieszka Swierzbinska Avocat, située au 1117 Sainte-Catherine Ouest, suite 317, Montréal, Québec, H3B 1H9. Donné ce 18-07-2016. Scott MacKenzie et Andrea MacKenzie, liquidateurs

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Avis est donné que, à la suite du décès de Cécile Laurendeau, en son vivant résidant au 5626 Des Roses, Montréal, Québec, H1G 1W2, survenu le 22 avril 2016 à Montréal, un inventaire des biens de la défunte a été fait ce jour, conformément à la loi, par la liquidatrice Lucie Prévost. Cet inventaire peut être consulté par les intéressés au 554 Des Fauvettes, Longueuil, Québec, J4G 2K6. Donné ce 15 juillet 2016. Lucie Prévost, liquidatrice

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE Dans l'affaire de la faillite de 4089871 Canada Inc.

Avis est par les présentes donné que la faillite de 4089871 Canada Inc. est survenue le 15 juillet, 2016, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 11 août, 2016 à 15h30, au bureau du syndic, 2550 boul. Daniel-Johnson, bureau 220, Laval, Québec H7T 2L1. DEVLETIAN & ASSOCIÉS INC. Syndic autorisé en insolvabilité Jerry J. Devletian CPA, CA, CIRP, SAI 469, Jean-Talon O., Bureau 300, Montréal Québec H3N 1R4 Téléphone: (514) 777-8888

La terre est riche de son monde

DÉVELOPPEMENT ET PAIX

1-888-234-8533
(514) 257-8711
www.devpo.org

ACTUALITÉS

Iran : les prisons refusent des soins, selon Amnistie

Alors que le sort d'une professeure d'université montréalaise détenue en Iran, Homa Hoodfar, suscite de plus en plus l'inquiétude de la communauté internationale, un rapport d'Amnistie internationale allègue que les autorités iraniennes mettent régulièrement à risque la vie des prisonniers d'opinion en leur refusant des soins médicaux. Le rapport affirme que les autorités pénitentiaires iraniennes refusent des soins et des médicaments spécialisés, rejettent des libérations pour raisons médicales, interrompent volontairement des traitements médicaux et exercent des représailles contre les prisonniers qui se lancent dans des grèves de la faim. Puisque l'organisation de défense des droits de la personne n'est pas autorisée à mener ses enquêtes en Iran, son rapport s'appuie sur des entrevues avec des avocats, d'anciens prisonniers et d'autres sources « bien informées ».

La Presse canadienne

Un pilote perd la vie lors d'un spectacle aérien en Alberta

Cold Lake — Un avion s'est écrasé au cours d'un spectacle aérien à Cold Lake, en Alberta. Le pilote, Bruce Evans, a perdu la vie. L'engin, un T-28 Trojan, a chuté lors d'une performance peu après 14 h (16 h, heure locale), dimanche, a indiqué le capitaine Matthew Strong, un agent en affaires publiques à la base des Forces canadiennes Cold Lake. Le Trojan est un avion à hélices qui était utilisé dans les années 1950 et 1960 pour entraîner les pilotes. L'engin a fait une boucle, s'est retourné, puis a piqué directement vers le sol, a raconté Cathy Heron, une spectatrice qui assistait à la représentation. Il n'y a eu aucune flamme au moment de l'écrasement, seulement de la poussière, a-t-elle ajouté.

La Presse canadienne

Terre-Neuve : un site ajouté au Patrimoine mondial de l'UNESCO

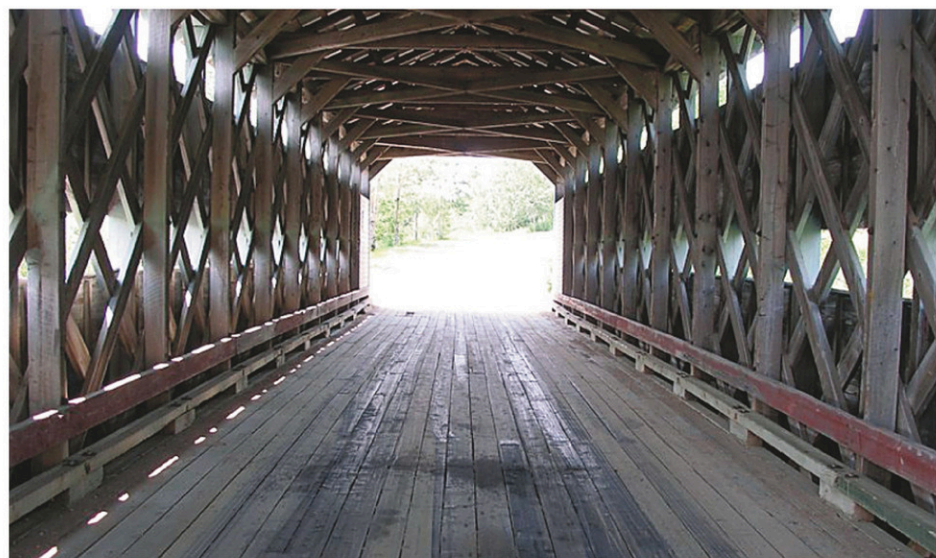
La réserve écologique de la pointe Mistaken, à l'extrémité sud-est de l'île de Terre-Neuve, a été ajoutée à la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO. L'endroit, bien connu des paléontologues, détiendrait quelques-uns des secrets des origines de la vie complexe. On y a retrouvé des traces de vie multicellulaires, des fossiles datant de 565 millions d'années. Le Comité du patrimoine mondial a rendu sa décision lors de sa 40^e session, qui s'est déroulée à Istanbul, en Turquie, dimanche. Le Canada compte dorénavant 18 sites inscrits à la liste de l'UNESCO. Quatre d'entre eux sont à Terre-Neuve-et-Labrador. Les autres lieux sont l'Anse aux Meadows, le parc national du Gros-Morne et la Station baleinière basque de Red Bay, au Labrador. Deux sites du Québec sont aussi sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO : l'arrondissement historique de Québec et le parc national de Miguasha, en Gaspésie.

La Presse canadienne

Leadership du PC : un premier candidat de l'Ouest

Ottawa — Un cinquième candidat est entré dans la course au leadership du Parti conservateur du Canada. Le député Deepak Obhrai a décidé de se lancer dans la course à la succession de Stephen Harper. Il est le premier candidat provenant de l'ouest du pays. Agé de 66 ans et originaire de la Tanzanie, M. Obhrai représente la circonscription de Calgary-Est. Les quatre autres candidats en lice sont le Québécois Maxime Bernier et les Ontariens Kellie Leitch, Michael Chong et Tony Clement.

La Presse canadienne



Le Québec a compté environ 1000 ponts couverts au fil de son histoire. Parmi eux, il y a le pont Louis-Gravel de Sacré-Cœur (en haut à gauche), le pont Émile-Lapointe de Pointe-aux-Outardes (en haut à droite), le pont des Draveurs de Rimouski (en bas à gauche) et le pont Rouge de Sainte-Jeanne-d'Arc (en bas à droite).

PASCAL CONNER

NOS PONTS AVEC LE PASSÉ (2/6)

Se couvrir, un art québécois

Imagine-t-on Montréal sans le pont Jacques-Cartier ou encore la ville de Québec sans son vieux pont de fer centenaire? Les ponts, qu'ils soient de bois ou de béton, font partie de l'image des villes comme des villages. Aux anciennes routes liquides, ils ont ajouté une humanité dont il convient de rappeler l'histoire.

JEAN-FRANÇOIS NADEAU

Depuis 2008, à raison de cinq fois par semaine, Pascal Conner, 44 ans, publie un bilan de santé des ponts couverts du Québec dans le riche blogue qu'il leur consacre. Ces ponts couverts, environ 300, ce technicien en documentation pour la Ville de Longueuil les a tous visités au fil des ans, histoire de les photographier, de les filmer, d'en apprécier l'état.

« En général, près des grands centres, en Montérégie ou dans les Cantons de l'Est, les ponts couverts sont en assez bon état. Mais en Abitibi par exemple, c'est la catastrophe. Quatre sont fermés. On sait très bien que personne ne va les réparer et qu'ils vont finir par s'effondrer. »

L'intérêt de Pascal Conner pour les ponts couverts tient en bonne partie à sa passion pour la photographie combinée à un fort intérêt pour la préservation du patrimoine. « Je sais que des gens au ministère des Transports lisent mon blogue. Les nouvelles que je donne sur l'état des ponts peuvent influencer des décisions. »

En 2016, selon le ministère des Transports, le système routier québécois compte 9665 structures à entretenir, dont une part substantielle de ponts et viaducs. Pour 2016-2018, une somme de 2,145 milliards de dollars est prévue pour leur entretien.

Le Québec a compté environ 1000 ponts couverts au fil de son histoire. Des passionnés voués à leur étude les ont patiemment répertoriés.

Les fins de semaine ou à l'occasion des vacances, Pascal Conner visite les ponts de bois qui subsistent. En Amérique du Nord, c'est au Québec qu'on en aurait construit le plus. Plusieurs sont encore en usage, comme l'imposant pont Félix-Gabriel-Marchand en Outaouais, d'une longueur de 148 mètres. Mais on en trouve aussi en Ontario, au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse et dans la plupart des États de la Nouvelle-Angleterre. En Europe, on en trouve encore du côté de la Suisse.

« Certains, comme le pont couvert Perrault de Notre-Dame-des-Pins, en Beauce, sont de véritables endroits touristiques », souligne Pascal Conner, tout en ajoutant que partout ils ajoutent une touche de magie au pay-

sage. Construit en 1929, le pont de bois Perrault, couleur sang de bœuf, est le plus long du Québec avec ses 154 mètres.

Aux origines

Quelle est l'origine de ces ponts couverts? Leur histoire plonge dans les eaux noires de la colonisation du Nouveau Monde. Leurs racines sont sans doute plus profondes encore.

Au Moyen Âge, nombre de ponts apparaissent en quelque sorte quasi couverts. Ils sont habités. De chaque côté sont installées des habitations qui prennent appui autant que faire se peut sur la structure ainsi que sur des pilotis. Cette vie humaine épiète complètement sur le tablier. Il reste quelques exemples dans le monde de ces ponts habités. Le Ponte Vecchio (« pont vieux ») de Florence est peut-être le plus célèbre, mais on trouve aussi le pont des Epiciers à Erfurt, en Allemagne, le pont de Lovetch, en Bulgarie, et quelques autres encore du côté du Royaume-Uni. En Suisse, des ponts couverts existent depuis le XIII^e siècle, où ils sont concentrés surtout dans la portion allemande de la fédération.

Au XIV^e siècle, les ponts de Paris étaient tous habités. Boutiques, ateliers, maisons y étaient tant bien que mal accrochés. Cela réduisait d'autant l'espace pour celui qui souhaitait seulement y passer. En ces lieux, l'encombrement était permanent. L'accumulation de divers objets, le mauvais entretien et la faiblesse du bois rongé peu à peu par l'humidité furent la cause de plusieurs effondrements de ces structures au Moyen Âge. Couvrir les ponts de bois leur assure en principe une plus grande durée de vie.

C'est un principe de protection du bois qui est à l'origine des toits des ponts québécois. Contrairement à ce que l'on croit volontiers, ce n'est pas pour éviter la neige que les ponts sont coiffés. Il s'agit surtout de protéger leur structure du soleil et de la pluie afin de leur assurer une plus longue vie. Un pont de bois qui n'est pas couvert pourrait en moins de dix ans.

Une économie

Soumis aux intempéries, aux écarts de température, le bois réagit mal et perd ses propriétés. Une structure de bois, à condition d'être protégée par un



FILIPPO MONTEFORTE AGENCE FRANCE-PRESSE

Le Ponte Vecchio (« pont vieux ») de Florence est peut-être le plus célèbre des ponts habités.

toit, constitue en fait une économie reportée dans le temps. Les pièces sont ensuite protégées de diverses façons, souvent par des enduits de créosote, un produit pétrolier souvent concocté dans les campagnes à partir de vieille huile moteur.

Au temps du règne absolu des chevaux sur les routes, l'absence de neige sous les toits des ponts se révèle en fait un problème. Les cantonniers voués aux travaux de voirie pour les municipalités et les

C'est un principe de protection du bois qui est à l'origine des toits des ponts québécois

comtés doivent même s'assurer que de la neige soit pelletée sur le tablier des ponts couverts. C'est à cette condition seulement que les patins des traîneaux pourront glisser. L'habitude d'enneiger les ponts ne s'arrêtera que lorsque l'automobile, ce cheval de fer, finit par dominer tout le réseau routier.

Les ponts de bois québécois rappellent en partie les structures du Moyen Âge. Mais des ponts couverts sont en fait millénaires. En Chine, des ponts couverts faits de bois et de pierres sont déjà en usage il y a plus de deux millénaires.

Apparition et disparition

Selon les données historiques réunies par le ministère des Transports du Québec à l'initiative des spécialistes que sont Gérard Arbour, Fernand Caron et Jean Lefrançois, la trace la plus ancienne d'un pont couvert au Québec remonte au tout début du XIX^e siècle. Un document d'époque évoque la

construction en 1812 d'une structure identique à la précédente. On peut en déduire que ce type de construction apparaît à tout le moins à la charnière du XVIII^e et du XIX^e siècle, sous le régime anglais. Il en existe plusieurs types, selon la charpente utilisée.

Avant même que les réseaux routiers n'apparaissent, des ponts couverts sont parfois construits afin de faciliter les échanges entre deux rives et ainsi les efforts de colonisation.

Ce sont des ouvrages associés de près aux efforts de peuplement. Le bois est plus facile à manœuvrer que la pierre par des équipes de simples volontaires. La plupart des ponts couverts québécois sont construits en pin, en mélèze ou en épinette.

L'été, ces ponts sont particulièrement vulnérables aux incendies. Fumer y est interdit et les fumeurs de pipe seront longtemps maudits.

À la belle saison, on place aux extrémités des ponts des barils où s'accumule l'eau de pluie. En cas d'incendie, un seau et de la chance suffisent, espère-t-on, à vaincre le pire. Plusieurs ponts ont disparu dans les flammes ou sombré

dans les eaux glacées de l'indifférence.

Sensibles

Christophe-Hubert Joncas a étudié les ponts couverts de la Côte-Nord. En entrevue, ce consultant en aménagement et patrimoine observe que « plusieurs ponts couverts ont été érigés à l'initiative du ministère de la Colonisation afin d'ouvrir la voie à de nouveaux territoires. D'autres ponts ont été construits dans le cadre de travaux pour contrer le chômage, permettre l'accès aux grands chantiers hydroélectriques ou aux territoires forestiers, ou encore suivre les grandes tendances de l'urbanisation ».

À son sens, ces ouvrages ont une grande « importance dans le paysage » québécois. La politique qui les protège reste fragile, plaide-t-il. Il existe un risque à son sens de ne juger de leur importance qu'« en regard de leur structure ». La beauté de ces ponts, note-t-il, « tient beaucoup au fait qu'ils sont souvent complètement perdus sur le territoire et qu'il faut pratiquement un GPS pour arriver à les repérer. Ce sont vraiment des objets sensibles. Et il faut tout faire pour les préserver ».

Le Devoir

LOTTO QUÉBEC 649 Prochain gros lot (approx.) : 5 000 000 \$ + 1 LOT GARANTI DE 1 000 000 \$ 40406436-03		Résultats des tirages du : 2016-07-16 <table border="1"> <tr> <td>15</td><td>25</td><td>26</td><td>27</td></tr> <tr> <td>33</td><td>38</td><td>47</td><td>compl.</td></tr> </table>		15	25	26	27	33	38	47	compl.	<table border="1"> <tr> <td>01</td><td>27</td><td>30</td><td>05</td></tr> <tr> <td>38</td><td>40</td><td>48</td><td>compl.</td></tr> </table>		01	27	30	05	38	40	48	compl.
15	25	26	27																		
33	38	47	compl.																		
01	27	30	05																		
38	40	48	compl.																		
LOTTO MAX Prochain gros lot (approx.) : 55 000 000 \$ + MAXMILLIONS 4 lots de 1 million \$ (approx.) En cas de départ entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.		Résultats des tirages du : 2016-07-15 Extra 4811368 Extra 1560837																			

IDÉES

RENÉ CARON 1925-2016

Une vie d'artiste

PIERRE MARCOTTE
Président de la Fondation des artistes

Le 1^{er} décembre, notre fondateur René Caron célébrait ses 90 ans. Et voilà qu'il a effectué sa sortie. Pendant toute sa vie, René est resté fidèle à son rêve de jeunesse. Il a vécu en artiste.

Il s'est rapidement détaché du peloton des petits nouveaux. Doté d'un timbre de voix exceptionnellement chaleureux, il a vite trouvé un micro à la radio. Chanteur lyrique talentueux, il a aussi pu monter sur scène régulièrement. Puis, la télévision est entrée dans nos maisons. René franchissait avec elle une nouvelle étape. Les plus âgés se souviendront du merveilleux Des Groseilliers qu'il incarnait si bien aux côtés du Radisson de Jacques Godin. Ils ont fait rêver d'exploits et d'aventures toute une génération qui ne les a pas oubliés.

Inoubliable Todore

Mais ce n'était qu'une autre facette du talent de René. Il atteindra plus tard un nouveau sommet avec le Todore Bouchonneau des *Belles histoires des pays d'en haut*. La bonhomie et la truculence du personnage se nourrissent aux mêmes sources que l'appétit de vivre qui animait René. Le public l'a bien vu et s'est identifié à cet homme dont la générosité embellissait tous les actes.

Vedette, René Caron ne s'est jamais pris au sérieux. Non, c'est la vie qu'il a prise au sérieux. En entrant dans la cinquantaine, René s'est débar-

assé de toutes les entraves qui s'acharnaient à lui mettre des bâtons dans les roues. Tout en continuant à exercer ce merveilleux métier qu'il avait choisi, il s'est tourné vers les autres. Membre d'associations philanthropiques, il a sillonné le Québec de Val-d'Or à Coaticook. Partout, il incitait à la générosité, il appuyait des campagnes de financement... Bref, il faisait du bien.

Engagé dans la Fondation

C'est donc tout naturellement qu'il a plongé dans la création de la Fondation des artistes. D'abord, bien modestement, il contactait une grande chaîne d'alimentation pour lui demander des paniers de Noël. René connaissait tout le monde et chacun se sentait honoré de pouvoir l'aider à venir en aide. Au temps des fêtes, en compagnie de Reine France, de Renée Girard, de Roger Sylvain et d'une belle équipe d'artistes aujourd'hui décédés, il rendait visite aux camarades âgés.

Depuis, la Fondation ne cesse de se développer. C'est pourquoi, au temps des fêtes, toute une équipe d'artistes bénévoles rend visite à des aînés. Ils apportent des cadeaux et ils prennent le temps d'écouter se raconter ces êtres exceptionnels qui les ont précédés. Et cette année, juste avant Noël, j'ai eu le bonheur de rendre la pareille à René. J'ai passé un moment inoubliable chez lui. Pour ma part, je suis conscient que si j'ai pu mener une si belle vie d'artiste, c'est parce que des gens comme toi m'ont ouvert la voie, René. Au nom de tous les artistes que tu as aidés, merci.

Salut, l'artiste!



PAUL VATHIS ASSOCIATED PRESS

La petite reine des Jeux de Montréal, la Roumaine Nadia Comaneci

40 ANS APRÈS LES OLYMPIQUES

L'héritage empoisonné

Montréal semble encore assommé par la saga des Jeux

MARC TREMBLAY

Montréal

J'avais 16 ans au mois de juillet 1976. Les Jeux olympiques, c'était pour moi, pour la jeunesse du monde entier, comme on se plaisait à le proclamer sur toutes les tribunes. Ils allaient faire parler de Montréal partout sur la planète, montrer notre savoir-faire et laisser un héritage incomparable.

Les Jeux olympiques rappellent au contraire de mauvais souvenirs. La « magie des jeux » a été dès le départ brisée par ce qu'on appelle encore aujourd'hui la saga des Jeux de Montréal avec son cortège de scandales.

Sa nomenclature a déjà fait l'objet de quantité d'œuvres, mais mentionnons les principaux: fraudes systématiques de nombreux entrepreneurs et fournisseurs, détournements de fonds et favoritisme du COJO, abus et chantages syndicaux comptent parmi les mieux

documentés. Ajoutons une forte dose d'incurie politique et

j'étais rêvait d'avoir la carrure. C'est tout dire...

Notre incurie, notre laxisme, notre impuissance collective, est-ce bien ça le legs des Jeux de Montréal?

Quant à la petite

reine des Jeux de Montréal, la Roumaine Nadia Comaneci, j'ai toujours des haut-le-cœur en la voyant s'exécuter sur la poutre ou à la barre fixe sur des images d'archives censées nous rappeler ses éblouissantes performances. Ces performances, comme elle l'a si bien rappelé par la suite, étaient en réalité le produit d'un régime étatique qui avait broyé son enfance.

Par ailleurs, a-t-on besoin de rappeler que le Canada a eu l'insigne honneur de devenir le premier pays hôte des Jeux à être incapable de gagner la moindre médaille d'or? Comme héritage sportif, on a déjà vu mieux...

Comme de jeunes mariés

L'ado que j'étais au milieu des années 1970 se rappelle aussi que l'époque était marquée par une certaine légèreté et une confiance en l'avenir

qui a semblé s'évanouir au fur et à mesure qu'on faisait le bilan des Jeux. Passés si près de la catastrophe (on croyait quelques mois avant les Jeux être incapable de les tenir tant les retards de construction semblaient catastrophiques), comptant les zéros qui s'allongeaient sur la facture, nous ressemblions collectivement à ces jeunes mariés qui finissent leur nuit de noces en dégueulant dans les toilettes.

Montréal semble encore aujourd'hui assommé par la saga des Jeux. Quand je vois ces infrastructures en lambeaux, ces chantiers qui n'en finissent plus, ces trous dans nos rues, ces entrepreneurs véreux, ces syndicats omnipotents qui encore aujourd'hui dictent les règles, ces politiciens roublards, je vois des relents de 1976. Comme si tout avait commencé là. Comme si les Jeux olympiques nous avaient à jamais enlevé la foi en nous-mêmes, le goût d'entreprendre et l'envie d'exceller.

Notre incurie, notre laxisme, notre impuissance collective, est-ce bien ça le legs des Jeux de Montréal? J'en ai bien peur...



ANDRÉ LE COZ RADIO-CANADA

René Caron atteindra un nouveau sommet avec le Todore Bouchonneau des *Belles histoires des pays d'en haut*. Sur la photo en conversation avec sa femme Georgiana Bouchonneau, jouée par Réjane Desrameaux.

FRANCISATION

Récit d'une déception

Le Québec donne-t-il aux immigrants la chance de contribuer à la protection du français?

MEHRDAD ISHANAIN

Après avoir lu l'article «Francisation: Québec dit avoir été trop passif» (*Le Devoir*, 12 juillet 2016), je voudrais vous donner mon témoignage en tant qu'immigrant d'origine iranienne qualifié, francisé et à la recherche d'un emploi.

J'ai répondu à une offre d'emploi pour un poste d'ingénieur chimiste qui était affichée sur le site d'une grande entreprise dont le propriétaire est très connu au Québec. On m'a dirigé vers une entreprise partenaire qui a déclaré être une firme privée d'experts en recrutement de personnel et de solutions en ressources humaines.

Je répondais aux exigences du poste, car cette société recherchait des personnes ayant au minimum cinq ans d'expérience, et j'avais plus de six ans d'expérience dans le domaine. Par ailleurs, mon niveau d'études était plus élevé que celui qui était demandé. Néanmoins, je me suis dit que ce n'était pas important puisque j'étais immigrant, et que je commencerais à partir de la première étape.

Après un premier échange téléphonique, une

responsable du recrutement a organisé sur-le-champ une entrevue téléphonique. À la fin de notre entrevue, elle s'est dite intéressée à ce que nous tenions une autre entrevue sur Skype,

Si les Québécois ne donnent pas la chance aux immigrants qui ont, bien sûr, un peu de difficulté avec le français, cela n'aidera ni la francisation des immigrants ni le français en tant que langue officielle du Québec

à une date très rapprochée. Nous avons donc eu une longue conversation sur Skype, d'environ une heure et demie. Quelques minutes après cette entrevue, elle m'a demandé une copie de ma carte de résident permanent, que je lui ai envoyée immédiatement. Elle m'a ensuite demandé trois lettres de recommandation de Québécois, chose difficile à trouver lorsqu'on est immigrant et qu'on ne connaît pas grand monde; toutefois, deux de mes professeurs de francisation et mon superviseur de la Croix-Rouge de Québec (où j'avais travaillé quelques

mois en tant que bénévole) m'en ont donné. Ensuite, elle a communiqué avec les trois dernières entreprises iraniennes pour lesquelles j'avais travaillé, et elle a annoncé qu'ils avaient été tout à fait satisfaits de mes services. Dois-je souligner, à ce stade, que la recruteuse semblait désireuse de m'embaucher?

Connaissance de la langue

Par la suite, on m'a invité à me rendre à Granby pour une troisième entrevue. Je me suis dit que ce serait la dernière étape, pour vérification des références et négociation de l'offre d'emploi.

Lors de cette entrevue, j'ai passé un examen pour mesurer ma capacité à travailler en équipe, un examen de mathématiques et un test de QI, que j'ai réussis facilement. Je me sentais proche du but. Or, à la toute fin de ce processus, on m'a imposé un examen sur les synonymes dans la langue française. Oui, vous avez bien lu, sur les synonymes dans la langue française! Quelques jours plus tard, j'ai reçu un courriel m'indiquant que je n'avais pas été re-

tenu à cause de ma connaissance insuffisante de la langue française.

Honnêtement, après cet événement, je suis découragé de continuer à apprendre le français, et d'ailleurs, c'est le cas de tous mes amis immigrants. Pensez-vous que les immigrants, avec de telles attitudes, peuvent être heureux de contribuer au français au Québec? Ou bien vont-ils se tourner vers l'anglais?

J'ai voulu relater ici mon histoire personnelle pour souligner que le problème pour nous, au Québec, ce n'est pas le jocal, l'accent ou la façon de parler différemment le français. Le grand problème, c'est que la société québécoise n'a pas encore réussi à donner aux immigrants la chance de contribuer à la protection du français. Mon but n'est pas de revendiquer l'emploi que je n'ai pas eu; je voudrais seulement dire que si les Québécois ne donnent pas la chance aux immigrants qui ont, bien sûr, un peu de difficulté avec le français, cela n'aidera ni la francisation des immigrants ni le français en tant que langue officielle du Québec, et les immigrants continueront de souffrir d'isolement. Nous devrions essayer de protéger la langue française tous ensemble, et non dire que c'est seulement l'affaire du gouvernement.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Véronique Chagnon et Louis Gagné (adjoints à la direction de l'information), Antoine Robitaille et Guy Taillefer (éditorialistes, responsables de la page Idées), Michel Garneau (caricaturiste), Jacques Nadeau (photographe), Olivier Zaida (chercheur photos); information générale: Isabelle Paré (chef de division), Lisa-Marie Gervais (éducation), Alexandre Shielids (environnement), Amélie Daoust-Boisvert (santé), Pauline Gravel (sciences), Fabien Deglise (société), Jean Dion (sports), Jessica Nadeau, Philippe Orfall et Karl Rettino-Parazelli (reporters); information politique: Marco Fortier (chef de division), Michel Daviel (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Marie Vastel (correspondantes parlementaires à Ottawa), Marco Bélaïr-Cirino et Robert Dutilleul (correspondants parlementaires à Québec), Jeanne Coriveau (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec), Guillaume Bourgault-Côté (reporter), Julie Carpentier (pupitre); information culturelle: Catherine Lalonde (reporter culturel), Odile Tremblay (cinéma), Stéphane Baillargeon (médiat), François Lévesque et Caroline Montpetit (reporters), Benoit Munger et Philippe Papineau (pupitre); information économique: Gérard Bérubé (chef de division), François Desjardins et Eric Desrosiers (reporters), Gérald Dallaire (pupitre); information internationale: Sophie Chartier et Jean-Frédéric Légaré-Tremblay (pupitre); section art de vivre: Diane Précourt (responsable des cahiers Week-end et Plaisirs); Loïc Hamon (cahiers spéciaux); équipe internet: Laurence Clavel, Marie-Pier Frappier et Geneviève Tremblay (pupitre), Martin Blais, Annabelle Caillou, Justine Daneau, Florence Sara G. Ferraris et Coralie Mensa (assistants); correction: Andréanne Bédard, Isabelle Dowd, Christine Dumazet et Michèle Malenfant; soutien à la rédaction: Amélie Gaudreau (secrétaire), Laura Pelletier et Arnaud Stopa (commis), Claire Filiou (secrétaire), Marie-Cécile Gauthier (secrétaire), Marlene Côté, Evelyne De Varennes, Amel Elimam, Caroline Filion, Claire Paquet, Chantal Rainville et Nadia Sebail (publicitaires), Sylvie Laporte (avis légaux), Amélie Maltais (coordonnatrice), Laurence Hémond (secrétaire). PRODUCTION Bruno Dubois, China Marsot-Wood, Yannick Morin et Nathalie Zemaitis. INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur web), Jean-François Côté (analyste programmeur), Osvaldo Casas (technicien informatique). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Catherine Gentilcore (coordonnatrice du service à la clientèle), Sébastien Beaupré, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Ginette Rouleau et Isabelle Sanchez. ADMINISTRATION Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Mélisande Simard (adjointe administrative et responsable des ressources humaines), Florentina Draghici et Véronique Pagé.

ACTUALITÉS

POLICIERS

SUITE DE LA PAGE 1

reurs. Le maire Doug Cain a toutefois précisé: «*Nous ne sommes pas prêts à affirmer qu'il [le tireur] a agi seul.*» Deux autres personnes «*d'intérêt*» étaient détenues dans la ville voisine d'Addis, dimanche soir. Les autorités ont demandé aux médias de cesser de relayer de l'information non confirmée, précisant que le FBI et divers corps de police mènent l'enquête.

Un suspect troublé

La police s'est abstenue, dimanche, de révéler l'identité du suspect abattu, décrit simplement comme étant lourdement armé au moment des faits, vêtu de noir et portant un masque. Divers médias américains ont tout de même rapporté l'identité du tireur, citant des sources proches de l'enquête. Il s'agirait de Gavin Eugene Long, un homme noir originaire de Kansas City, au Missouri qui devait célébrer son 29^e anniversaire le jour même. Ex-marine, Long aurait rejoint les forces armées américaines en 2005 et aurait servi un an en Irak, selon les informations recueillies par le *New York Times*. Des policiers se sont rendus à son domicile de Kansas City, au Missouri, a rapporté pour sa part l'Associated Press.

En soirée, dimanche, des médias internationaux, dont *The Guardian*, ont révélé l'identité numérique de Gavin Eugene Long, qui publie sur le Web sous le nom «*Cosmo Setepenra*». Son vaste legs numérique était toujours en ligne dimanche soir, et se décline sur un site Web, des enregistrements audio et vidéo et une présence active sur les principaux réseaux sociaux. On peut y lire un mélange d'appels à la révolte des Noirs américains et de confus conseils sur la spiritualité, la nutrition ou la séduction, le suspect se décrivant lui-même comme un «*mâle alpha*». Dans une vidéo datée du 10 juillet, «*Cosmo*» prétend être allé à Dallas peu après la fusillade qui a tué cinq policiers, et mentionne plusieurs fois vouloir «*édifier son peuple*».

Un climat tendu

La fusillade s'est produite dans un contexte de climat social tendu aux États-Unis dans les dernières semaines. La vidéo de la mort d'Alton Sterling à Baton Rouge, alors qu'il était maintenu au sol par deux policiers blancs, a soulevé l'indignation de la communauté afro-américaine. Le lendemain, la diffusion en direct de la mort de Philando Castile, au Minnesota, avait été vue par des millions de personnes.

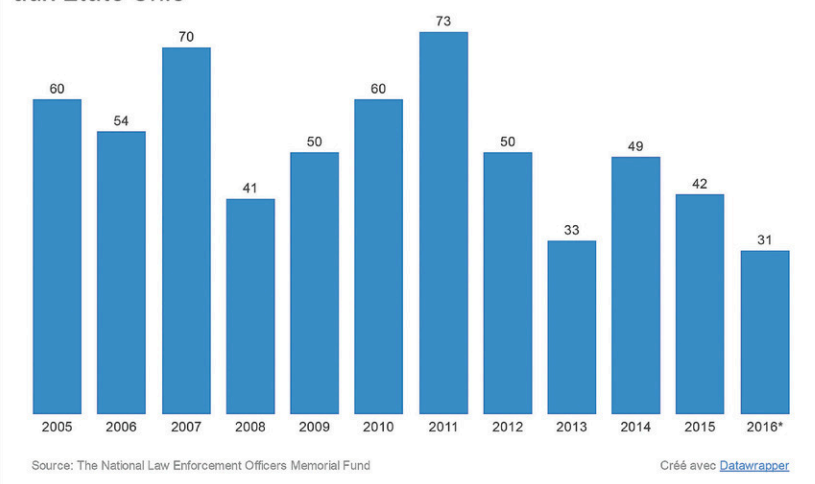
Les funérailles d'Alton Sterling ont eu lieu vendredi à Baton



GERALD HERBERT ASSOCIATED PRESS

Des policiers gardaient l'entrée de l'urgence de l'hôpital où les agents blessés étaient soignés.

Nombre de policiers décédés par tirs d'armes à feu aux États-Unis



Source: The National Law Enforcement Officers Memorial Fund. Créé avec Datawrapper

Rouge, après une semaine ponctuée par des manifestations pacifiques et l'arrestation de quatre personnes suspectées, justement, de complot afin d'assassiner des policiers. Parmi les suspects, des adolescents de 12, 13 et 17 ans, arrêtés par la police entre mardi et vendredi, avaient en leur possession plusieurs armes volées. Selon le *New York Times*, la police a utilisé cet incident pour justifier la forte présence policière et les techniques musclées utilisées aux dernières manifestations de Baton Rouge, ce qui a provoqué une avalanche de critiques.

Le sud, dangereux pour les policiers

Selon le National Law Enforcement Officers Memorial Fund (NLEOMF), le nombre de policiers morts par balle en Louisiane cette année s'élève mainte-

nant à sept, un bilan qui pourrait s'alourdir étant donné qu'un policier était dans un état critique dimanche soir. L'État du sud des États-Unis serait le deuxième plus meurtrier du pays pour les policiers, tout de suite après le Texas, où s'est produite la fusillade ayant tué cinq policiers le 7 juillet. Cette journée était la plus meurtrière pour un corps policier aux États-Unis depuis le 11 septembre 2001.

Les récents décès portent à 31 le nombre de policiers tués par balle depuis le début de l'année aux États-Unis. Selon le NLEOMF, le nombre de policiers abattus serait 72% plus élevé qu'à la même période l'an dernier. Sur toute l'année 2013, par exemple, seuls 33 policiers ont été abattus par balle.

Avec Guillaume Levasseur
Le Devoir



ASSOCIATED PRESS

Le policier afro-américain Montrell Jackson figure parmi les victimes.

Son vaste legs numérique était toujours en ligne dimanche soir [...] On peut y lire un mélange d'appels à la révolte des Noirs américains et de confus conseils sur la spiritualité, la nutrition ou la séduction.

DIX JOURS

SUITE DE LA PAGE 1

médecins qui ont traité la demande jugent que «*la mort de la personne ou la perte de sa capacité à fournir un consentement éclairé est imminente*».

De plus, les demandes d'aide médicale à mourir devront dorénavant être faites devant trois personnes plutôt qu'une seule: en plus d'un professionnel de la santé, deux témoins indépendants devront signer le formulaire. Ces derniers pourront faire partie du personnel de l'établissement de santé, précise le sous-ministre.

Ensuite, dans le cas où un tiers remplit la demande en raison d'une incapacité physique à le faire chez le patient, cette personne «*ne peut savoir ou croire qu'elle est bénéficiaire de la succession testamentaire [...] ou qu'elle recevra autrement un avantage matériel, notamment pécuniaire, de la mort de celle-ci*».

Finalement, le médecin qui administre l'aide médicale à mourir et celui qui fournit le second avis devront être «*indépendants*» l'un de l'autre, écrit le sous-ministre. L'un ne devra pas superviser l'autre ou agir à titre de mentor, précise-t-il.

Pour «satisfaire les opposants»

L'avocat spécialisé en droit des patients Jean-Pierre Ménard estime le délai réglementaire de dix jours «*excessif*» en vertu de la Charte canadienne des droits et libertés, car il pourrait être considéré comme «*traitement ou peine cruels et inusités*», dont chacun doit être protégé (article 12).

«*Le délai ne protège pas les plus vulnérables, affirme-t-il. Souvent, les patients diminuent leur consommation de médicaments après leur demande pour être certains d'être lucides afin de ne pas faire annuler la procédure. Ils vivent une grande souffrance, c'est excessif de la prolonger dix jours.*» Il y a bien une possibilité d'exception pour raccourcir le délai, mais la souffrance des patients n'est pas nommée comme raison valide par le sous-ministre Michel Fontaine.

Selon M^e Ménard, ce délai de dix jours s'est retrouvé dans la loi fédérale pour «*satisfaire les opposants*».

Il a remarqué que les patients souhaitent le plus souvent recevoir l'aide médicale à mourir rapidement après en avoir fait la demande. Une deuxième source a confirmé au *Devoir* que l'administration survient généralement assez rapidement, en l'espace de quelques jours, à la demande des patients.

L'attitude de la Commission des soins de fin de vie — chargée de surveiller l'application de la loi — par rapport à cette directive sera déterminante. Demandra-t-elle des précisions aux médecins qui exemptent leurs patients du délai de dix jours? Plusieurs médecins qui administrent l'aide médicale à mourir ont reçu des demandes de précision sur l'aptitude à consentir des patients. «*Il faudra voir si la commission aura une attitude flexible ou rigide à l'égard des dix jours*», dit M^e Ménard.

Mort prévisible

Jusqu'ici, le gouvernement avait laissé entendre que la loi fédérale ne l'obligeait pas à agir. Encore mardi dernier, en marge d'une conférence de presse, le ministre de la Santé et des Services sociaux, Gaétan Barrette, affirmait attendre la conclusion d'un recours contre la loi fédérale pour procéder à des aménagements de la loi québécoise. Le recours intenté en Colombie-Britannique, qui reproche à la loi fédérale d'être moins permissive que le jugement Carter qui en est à l'origine, «*pourrait rendre la loi fédérale inconstitutionnelle*», a expliqué M. Barrette. *Nous avons donc choisi d'attendre*. Les nouvelles directives ont finalement été envoyées mercredi.

Reste que Québec passe outre la question la plus litigieuse à survenir depuis l'adoption de la loi fédérale: qui est admissible à l'aide médicale à mourir? «*Le patient québécois se trouve face à trois normes*, constate Jean-Pierre Ménard. *La loi québécoise, avec la notion de fin de vie, le jugement Carter de la Cour suprême, qui parle de maladie grave et irrémédiable, et la loi fédérale, qui est plus large que la loi québécoise, mais moins que Carter avec la notion de mort raisonnablement prévisible.*» Ce triple standard place les Québécois dans une «*incertitude juridique*» qui devra être tranchée rapidement, dit l'avocat.

Le ministre Barrette a réitéré mardi dernier que la loi fédérale englobe le «*maximum*» qu'une province peut offrir en matière d'aide médicale à mourir, et qu'une loi provinciale peut être plus restrictive. «*L'avortement est décriminalisé depuis plusieurs années au Canada, et encore tout récemment une province ne l'offrait pas*», a-t-il donné à titre d'exemple.

C'est parce qu'elle se dit privée d'un droit constitutionnel qui lui serait garanti depuis le jugement Carter qu'une jeune femme handicapée de Colombie-Britannique, Julie Lamb, conteste en cour la loi fédérale. Elle est atteinte d'une maladie neurodégénérative qui ne menace pas sa vie à court terme.

EXCLAMATION

SUITE DE LA PAGE 1

normes et des tests (Standards & Testing Agency) énoncée en mars. La gardienne des normes fournit des exemples très simples à suivre: «*What a lovely day!*» (Quelle belle journée!) et «*How exciting!*» (Comme c'est excitant!)

La balise exclusive a déclenché un tsunami de réactions critiques. Un expert du think tank pédagogique Schools Week a jugé que le gouvernement britannique faisait régresser l'écriture au XIX^e siècle, et rien de moins!

Il n'y a rien de semblable ici. Les petits Québécois de la fin des deuxième et troisième cycles du primaire ont passé en juin les examens ministériels d'écriture. Le ministère de l'Éducation n'a pas sanctionné l'usage du point d'exclamation, peu importe le contexte de son utilisation. Pourtant, ici aussi, les jeunes font grand usage de ce point expressif pour écrire, comme au surligneur, à coup de clameur et d'interjection. *Like-moi!!!*

«*Le point d'exclamation vit une période faste au Québec, ou du moins dans la région montréalaise*», explique Geneviève Laberge, conseillère pédagogique de français au primaire de la Commission scolaire de Montréal. «*On le voit dans les textes des jeunes. C'est peut-être en lien avec l'oral: ils s'expriment et ils ont besoin de ce signe pour souligner des choses parfois en mettant trois points d'exclamation de suite.*»

Mettez-en tous!

Les recommandations officielles québécoises prennent même le contre-pied de la tendance outre-Atlantique, à une nuance essentielle près: au Québec, la maîtrise du point d'exclamation

ne figure même pas au programme de la formation primaire!

«*Il n'y a pas de sanction, ni de mot d'ordre contre ce point, ni de la commission scolaire ni du ministère*, poursuit M^{me} Laberge. *Les documents ministériels plus normatifs incitent même les jeunes à utiliser le point d'exclamation pour exprimer l'émotion ou s'exclamer. Toutefois, au primaire, on ne travaille pas ce type de phrase qui commence par quoi ou comment. Cet apprentissage se fait au secondaire. La structure de la phrase exclamative est plutôt complexe et depuis 2009, au primaire, on se concentre sur trois autres types: la déclarative, l'interrogative et l'impérative.*»

M^{me} Laberge travaille comme conseillère pédagogique depuis une quinzaine d'années. Elle sait que l'usage de ce point d'expression demeure important; elle ne saurait dire s'il augmente depuis quelque temps, ni si les nouveaux moyens de communication gonflent l'habitude. Il vit peut-être un regain de popularité à cause des textos, mais rien ne prouve que d'autres tics d'écriture des nouveaux médias (dont les abréviations) affectent les textes scolaires. Les jeunes maîtrisent les deux codes et voilà tout!

Des porte-parole du ministère de l'Éducation britannique ont eux-mêmes expliqué que la consigne «*anti*» ne cherchait pas à contrer la prolifération du point d'exclamation par les jeunes qui en abuseraient sur papier comme ils le font sur les réseaux sociaux. De même, le simple point marquant la fin d'une phrase a tendance à disparaître des textos, mais pas des compositions scolaires.

Un signe sentimental

D'ailleurs, pourquoi s'en prendre à ce jeunot, qui plus est le plus sentimental et le plus émotif des signes de la langue écrite? Le point d'exclamation est un des plus récents du système de ponctuation. Il apparaît vers la fin du XIV^e siècle,

plus d'un demi-millénaire après le point d'interrogation, en Italie. Pouvait-il même naître ailleurs que là, à ce moment, au pays de toutes les innovations modernes?

Le signe exclamatif s'impose très rapidement dans l'Europe de la Renaissance. Les humanistes le surnomment le point affectueux (*afettuosos*). En traversant en France, il va d'abord devenir le point admiratif.

«*Le point d'interrogation avait été inventé, dans un contexte de recul intellectuel, comme une aide à la lecture des textes du passé; l'admiratif est né lors d'une période d'essor des idées, qui réclamait des signes neufs pour s'exprimer*, expliquent Olivier Houdart et Sylvie Prioul dans leur délicieux traité *La ponctuation ou l'art d'accommoder les textes* (Seuil). [...] *Qu'il intervienne dans la narration, les passages dialogués ou les pièces de théâtre, le point d'exclamation est dans tous les cas la marque visible de l'oralité, et assume une bien grande responsabilité tant sont nombreuses les nuances qu'il est censé exprimer.*»

Indeed! En maths, le point d'interrogation désigne la factorielle. Sur les panneaux signalétiques européens, le point d'exclamation avertit d'un danger imminent, un accotement non stabilisé, par exemple. En bande dessinée, cet indice placé au-dessus d'un personnage marque sa surprise.

Certaines marques (Yahoo!) et certaines villes (dont Saint-Louis-du-Ha! Ha!, au Québec) l'ont intégré officiellement dans leur nom. Il peut même se mélanger au point d'interrogation pour signifier un étonnement encore plus grand. M^{me} Laberge confirme que cette utilisation saugrenue par les élèves québécois n'est pas non plus sanctionnée par les correcteurs officiels!?!

Le Devoir

Le Devoir

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h Renseignements et administration : 514 985-3333



Le Devoir sur ledevoir.com



sur Facebook et sur Twitter

La rédaction

Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

Publicité

Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par télécopieur 514 985-3390

Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3344
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340

Abonnements (lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)

Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967

Agenda culturel

Par courriel agenda@ledevoir.com